Advicenne conduit des développements innovants pour répondre aux besoins cliniques non satisfaits dans les maladies
rares

Nîmes, France, le 13 novembre 2019 - 17h45 CEST - Advicenne (Euronext : ADVIC - FR0013296746
)
,
société pharmaceutique spécialisée dans le développement et la commercialisation de traitements innovants pour
les
maladies orphelines
rénales
,
annonce avoir été récompensé de la Palme d
'
Oc
[1]
dans la catégorie Recherche
&
Santé lors du gala des ambassadeurs d
'
Occitanie 2019 organisé par la Tribune
le mardi 12 novembre à l'Opéra Comédie de Montpellier.

Le Dr Luc-André Granier, PDG et cofondateur d'Advicenne, souligne : « Cette palme vient récompenser l 'engage
ment et l
'
excellence de nos équipes dans la recherche et
le développement
de médicaments
nécessaires
à la vie de patients atteints de maladies graves et rares
. Les maladies que nous ciblons

reste
nt
négligées car elles touchent une population restreinte
.
Ces pathologies induisent des conséquences
très
délétères
pour les patients et leurs familles. ADV7103, notre
candidat médicament
le plus avancé,
vise à
traiter
d
es
patients
souffrant de
maladie
s
rénal
e
s rares
aux
complications cliniques lourdes
.
ADV7103 est un produit innovant conçu pour
répondre aux exigences de prise en charge de ces pathologies pour
les patients de tous âges
»
.

Pour la 3ème année consécutive, La Tribune a mis à l'honneur les Ambassadeurs de la région Occitanie, ces entrepreneurs qui contribuent au rayonnement économique de la région en France et dans le monde.

Le gala du 12 novembre était placé sous le parrainage de Nicolas HAZARD, fondateur & président d'INCO. 10 prix ont été décernés par un jury composé de personnalités qualifiées, à des dirigeants qui portent les valeurs de l 'entrepreneuriat, de l'excellence et qui

sont leaders dans leur secteur.